

Résidence Montjouy

Protocole d'Utilisation de la piscine SAISON 2024

Je soussigné(e)

Bat,

certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessous relatives à la piscine. **Je m'engage à les respecter et à les faire respecter** par toutes les personnes de ma maison (parents, enfants, ados, jeunes adultes, etc.).

Je m'engage également à ne pas communiquer le code d'accès à d'autres personnes. Si je souhaite inviter des personnes extérieures à m'accompagner à la piscine de façon exceptionnelle, je leur ouvrirai moi-même l'accès et je m'engage à faire le nécessaire pour qu'ils respectent ces consignes.

- Dans leur propre intérêt, les personnes présentant des troubles respiratoires ou digestifs sont invitées à s'abstenir de fréquenter la piscine.
- Douche et passage par le pédiluve obligatoire avant d'entrer dans la piscine, pas de vêtements de bain portés en dehors de la piscine, bonnet de bain conseillé.
- Les baigneurs hors de l'eau doivent respecter les gestes de protection (éternuer, tousser dans ses mains et réaliser un lavage des mains au gel hydroalcoolique, disponible à l'entrée de la piscine).
- Les jouets dans le bassin tels que ballons, bouées ... sont interdits.

Au cas où des baigneurs refuseraient de suivre ces consignes, nous nous verrions dans l'obligation de fermer la piscine immédiatement pour une durée indéterminée.

La piscine n'étant pas surveillée, je l'utilise sous ma propre responsabilité *et dans le respect du protocole ci-dessus.*

Jouy en Josas, le

Signature